

## CAPL du 4 /11 : compte-rendu

Le Directeur de la DiSi Paris Champagne a rappelé en préambule : il faut expliquer, voire être pédagogue, sur un certain nombre de dossiers (très bon ou à revoir) qui n'ont pas vocation à être sur la liste d'aptitude.

Ce n'est pas une critique à l'égard des agents C mais il ne faut pas entretenir de faux espoirs dans l'esprit des collègues. Et il serait malhonnête de faire croire que tous les candidats ayant la mention « excellent » puissent prétendre à la liste d'aptitude pour l'année 2017.

La direction souligne qu'elle ne respecte pas le quota de candidatures (droit de tirage) de la DG. Elle souhaite également donner de la visibilité à l'ensemble des agents qui postulent, dans les années à venir.

### Liste d'aptitude pour l'accès au grade de C en B

Le 'droit de tirage' ou la potentialité représente 4 agents pour l'année 2017, à la DiSi Paris Champagne. Pour cette même année 2017, 38 agents ont postulé sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de C en B.

Sur ces 38 dossiers, avant la CAPL : 7 dossiers ont été classés 'excellent', 14 'très bon' et 17 'à revoir'. Sur l'ensemble des dossiers présentés, 24 agents ont sollicité les organisations syndicales pour assurer leur défense.

A l'examen de ces dossiers, on pouvait noter des disparités dans les comptes-rendus d'entretien professionnel (appréciation générale, profil croix, cadencement...)

La FSU Finances souhaite que chaque dossier soit traité en toute transparence et équité, dans un souci d'égalité de traitement entre les agents.

Pour cette CAPL, seuls 2 dossiers ont obtenu une amélioration de leur mention suite à leur défense par les organisations syndicales : un dossier 'très bon' reclassé 'excellent' et un dossier 'à

revoir' reclassé 'très bon'.

La FSU Finances déplore un recul drastique des promotions et des déroulements de carrière. Le nombre de promu(e)s ne cessent de chuter (une diminution de 40%). Le travail et la qualification des agents ne sont pas reconnus depuis la création des DiSi. La FSU Finances s'associe aux autres organisations syndicales en formulant le vœu de l'introduction des épreuves informatiques

### Carrières : le nombre de promus en forte **BAISSE** !



dans les examens professionnels et les concours.

La candidature pour la liste d'aptitude se prépare en amont lors de l'entretien annuel.

L'examen de la qualité du dossier professionnel se décline en 5 étapes : la notation sur les 5 dernières années, l'aptitude au grade supérieur, la mobilité, l'expérience professionnelle et la préparation/participation aux concours.

La promotion n'intervient que très exceptionnellement, la première année de la candidature.

Pour nos 8 dossiers classés 'excellent', 4 sont promus cette année et pour les 4 autres, le délai raisonnable est de 2 à 3 ans.